



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

Mécanisme de préparation pour le Projet de Développement de la Chaîne de valeur Riz dans la Vallée du Sénégal (PDCV Riz)

Référence de l'Accord de financement : **P-BJ-AA0-008**

N° d'identification du Projet :

Le Gouvernement de la République du Sénégal a reçu du Fonds africain de développement un financement en vue de couvrir le coût des études de préparation du Projet de développement de la chaîne de valeur Riz dans la Vallée du Sénégal (PDCV Riz), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer le contrat de réactualisation des études APD et DAO déjà disponibles de 9.500 ha de cuvettes dans le Département de Podor.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- la revue exhaustive des études réalisées pour les 9.500 ha (sites de Podor, Gamadji, Wawa et Sinthiou), notamment sur la conception technique des aménagements et sur les questions de prélèvement de la ressource en eau, les conditions de drainage des terres aménagées, la gestion globale des ressources en eaux, le foncier rural, l'entretien routier, l'implication et l'intérêt des acteurs privés, etc. ;
- l'analyse des types d'aménagement proposés et les modes d'exploitation, d'entretien, de mise en valeur, de gestion retenus pour le paysannat, et pour le privé,
- l'identification et la proposition des amendements nécessaires, tenant compte des conditions hydrologiques des dernières années et en s'appuyant aussi sur les résultats de l'exploitation de l'aménagement du site pilote de Ngalenka.
- La prise en compte de la vulnérabilité de la région du fleuve aux changements climatiques et les propositions de mesures d'adaptation ;
- l'identification des infrastructures connexes nécessaires pour rendre la zone du projet plus attractives aux investisseurs, producteurs, transformateurs et commerçants, et pour mieux accompagner la dynamique à donner à l'activité agricole dans la vallée du fleuve Sénégal ;
- la proposition par site des infrastructures connexes : pistes de désenclavement et d'écoulement, électrification, eau potable et assainissement, infrastructures socio-économiques, etc. ;
- L'élaboration de l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) du projet et la réactualisation du plan de réinstallation (PAR) précédemment élaboré lors des études APS/APD réalisées sur les 10 000 ha conformément à la réglementation sénégalaise et aux procédures de la Banque africaine de développement ;
- L'élaboration d'une analyse multicritère, pour la priorisation des différents aménagements

dans le temps (sites de Podor, Gamadji, Wawa et Sinthiou), en tenant compte du coût des différents aménagements et des ressources financières totales devant être progressivement mobilisées ;

- L'Elaboration des DAO correspondants.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural (MAER) du Sénégal, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique de Passation des Marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque d'Octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 novembre 2016 à 18 h00 et porter expressément la mention :

**Projet de développement de la chaine de valeur Riz dans la Vallée du Sénégal (PDCV Riz),
« Actualisation des études APD et DAO de 9 500 ha dans le Département de Podor »**

**A l'attention de Monsieur Waly DIOUF
Coordonnateur du Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR)**

**Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural (MAER)
Immeuble Serigne Saliou MBACKE ;
Avenue Bourguiba ;
près rond-point jet d'eau
BP. 4005 DAKAR SENEGAL
Email : min.agri@maer.gouv.sn ou waly.diouf@maer.gouv.sn**

**Dakar le 31 octobre 2016
Le Coordonnateur du PNAR**